

Une ruralité attractive mais vieillissante

- **L'attractivité du territoire pour des populations variées, en particulier les jeunes actifs, concourant à une démographie diversifiée et au maintien de la vie dans les villages**
- **Des politiques communales et intercommunales en faveur de l'accueil de nouvelles populations, à même de lisser les déséquilibres territoriaux et de limiter les concurrences infra «SCoT»**
- L'équilibre entre populations permanente et occasionnelle
- **Une offre de logements, notamment locative, adaptée aux besoins des différentes catégories de population (notion de «parcours résidentiel»)**
- La maîtrise, notamment publique, de l'offre foncière dédiée à l'habitat, de façon à orienter la production en fonction des besoins des différents secteurs du territoire
- **L'attractivité de l'habitat dans les cœurs de villes -villages**
- **La vacance dans les centres -bourgs**
- **La mixité sociale et générationnelle dans le parc de logements**

Une armature territoriale complexe

- **La complémentarité des bassins de vie, en lien avec la centralité albenassienne**
- **La prise en compte des polarités hors SCoT**
- Une accessibilité adaptée aux services et équipements en fonction de la gamme considérée
- **La saisonnalité des usages et son impact sur le dimensionnement de certains équipements (secteurs à forte fréquentation touristique).**

- La place des espaces de faible densité, notamment montagnards, dans l'organisation territoriale de demain

- La facilité d'accès aux services et équipements publics, dans un objectif de réduction des temps de déplacement des habitants
- L'accessibilité à l'offre de santé sur l'ensemble du territoire
- La mise en adéquation de l'offre d'équipements et de service avec la dynamique de vieillissement du territoire
- Une offre éducative en adéquation avec le marché local de l'emploi, notamment pour l'enseignement supérieur et la formation professionnelle
- **Le désenclavement routier et numérique du territoire**
- La complémentarité des mobilités numérique et physique

Une économie en voie de tertiarisation

- **Le rééquilibrage des moteurs de développement économique de l'Ardèche méridionale**
- La qualité des ressources humaines
- L'attractivité du territoire pour des implantations exogènes
- **La cohérence de l'armature commerciale, entre grande distribution et petit commerce**
- Le devenir des friches industrielles et commerciales
- L'offre commerciale dans les centres-bourgs
- **La répartition spatiale du foncier d'activités économiques et son adaptation aux besoins du territoire**
- **L'intégration architecturale et paysagère des ZAE**
- **La multifonctionnalité des espaces, en lien avec les différents types d'organisation territoriale (urbain, péri-urbain, rural)**
- L'installation de nouveaux agriculteurs
- La cohabitation «agriculture -bâti existant»
- La localisation des outils collectifs de transformation

- La maîtrise des terres agricoles à potentiel soumises à la pression urbaine et à la rétention foncière
- **Le logement de fonction à proximité du lieu de travail**
- Le morcellement du foncier sylvicole
- La valorisation locale de la ressource forestière
- **Le devenir du modèle touristique du Sud Ardèche**
- **Le positionnement touristique des autres secteurs (pentes, montagne, Aubenas, ...)**
- **La concurrence foncière / immobilière entre habitat permanent et logements touristiques**

Une mobilité contrainte, caractérisée par le « tout voiture »

- La fonctionnalité des axes de transit structurants
- Le stationnement dans les villages
- La place du covoiturage dans les déplacements quotidiens
- **Le réseau de voies douces**
- **La qualité de la connexion avec les grandes infrastructures hors SCOT (autoroutes, gares TGV, ports fluviaux, aéroports)**
- Le devenir de l'aérodrome d'Aubenas - Ardèche méridionale
- **L'articulation entre l'offre de transport collectif et le développement de l'urbanisation (résidentielle et économique)**

Des milieux naturels qui fondent l'identité de l'Ardèche Méridionale

- **La diversité et la richesse des milieux naturels**
- L'environnement naturel du cadre du vie
- **La fréquentation touristique des espaces naturels**
- **Le changement climatique au regard de certaines problématiques locales**

Une qualité patrimoniale et paysagère menacée

- **L'insertion des nouvelles formes urbaines dans le bâti traditionnel**
- **La qualité des paysages**
- La conservation des paysages emblématiques

- L'entretien des paysages ruraux traditionnels (terrasses, ...)
- **La qualité des entrées de ville et de village**
- **Le rôle de l'agriculture dans le maintien de la biodiversité**
- **La contribution de l'agriculture à l'entretien et à l'ouverture des paysages, notamment au travers du pastoralisme**
- La qualité du paysage forestier

Des ressources naturelles exploitées

- **La maîtrise de l'urbanisation, notamment dans les secteurs sous pression**
- **L'urbanisation des dents creuses dans les secteurs attractifs, pour densifier les tissus lâches**
- Le maintien ou l'amélioration de la qualité des cours d'eau
- **L'adéquation entre développement urbain et disponibilité de la ressource en eau**
- **La sécurisation de la ressource en eau**
- **Le développement des énergies renouvelables**
- **Une urbanisation économe en énergie**
- L'impact environnemental de l'exploitation éventuelle des gaz de schiste

Un territoire fortement exposé aux risques naturels

- La vulnérabilité du bâti existant au risque d'inondation
- L'interface «forêt –habitat»
- Le ruissellement des eaux pluviales en lien avec l'imperméabilisation des sols
- La capacité locale de traitement et de valorisation des déchets